Du monopole de la lumière

Entretien avec Marcel BOITEUX
Président d'Honneur d'EDF, Président de la Fondation EDF pour le mécénat

Cahiers de médiologie : Entré dans la maison EDF en 1949, promu en 1958 Directeur des Études économiques générales puis, en 1967, Directeur général de l'entreprise, et Président de 1978 à 1987, vous apparaissez comme un témoin privilégié de son histoire.

Marcel Boiteux : J'ai effectivement fait toute ma carrière à l'EDF, mais je n'ai pas connu les tout-débuts. Étiqueté économiste mathématicien, j'y ai d'abord travaillé comme vacataire pendant un an avant d'y prendre un petit bail en 1949. Je pensais y passer 3 ou 4 ans, pour voir et passer un peu de la théorie à la pratique. J'y suis resté presque 40 ans, 20 ans à grimper, 20 ans au sommet.

Installation de lignes électriques, © Rapho.

Quelles seraient, pour vous, les principales étapes de l'histoire d'EDF ?

Il y eut d'abord une première phase de mise en ordre. EDF rassemblait des entreprises d'origine très diverses, provenant souvent de groupes concurrents, qu'il a fallu intégrer dans une nouvelle hiérarchie désormais normalisée à travers tout le territoire. Il fallait aussi reconstruire centrales et réseaux. Et il fallait encore réinventer toute la tarification – ce fut ma première tâche – et préparer une révision d'ensemble des cahiers des charges régissant les multiples concessions dont EDF héritait en tant que concessionnaire unique.

De 1955 à 1970, l'Établissement commence à courir sur ses rails, tandis que l'État systématise une emprise de plus en plus étroite sur son fonctionnement.

En 1970 se place une articulation importante, marquée par la signature de deux contrats : le contrat de programme et le contrat salarial. Grâce au premier, la tutelle tatillonne du Ministère des Finances est remplacée par une relation contractuelle. L'entreprise s'engage sur des résultats en termes de productivité, de résultats et d'endettement ; elle reconquiert, en contrepartie, la liberté de se gérer au mieux. Le contrat salarial, dans le même esprit, redonne quelques espaces de discussion à la politique salariale : l'État fixe l'enveloppe annuelle de la masse salariale, dont l'évolution est dorénavant commandée par des critères objectifs, et la Direction négocie avec les syndicats le calendrier et les modalités des hausses de salaires.

En somme, EDF redevient une entreprise, ce dont on imagine mal aujourd'hui quelle véritable révolution cela représentait.

Arrive ensuite le tournant nucléaire ?

Effectivement, la crise du pétrole amène le gouvernement à décider d'un programme massif de centrales nucléaires. Après les choix difficiles d'une technique nucléaire, avec aussi le développement naissant d'un chauffage électrique nouveau et économe, EDF n'était pas peu fière de se trouver si bien préparée à la crise pétrolière qui s'abattait sur le monde : il fallait économiser le pétrole par tous les moyens, tant pour produire de l'électricité que pour chauffer les immeubles, et nous étions prêts. C'est à cette époque, pourtant, qu'éclatent les contestations ; et, comme le bon élève qui se fait taper sur les doigts parce que quelqu'un chahute derrière lui, nous avons mis un certain temps à comprendre ce qui nous arrivait. Après la popularité des années précédente, les critiques s'abattent sur EDF, et vont marquer profon-

dément cette décennie d'équipement nucléaire et de pénétration accrue de l'électricité dans tous les secteurs.

J'imagine que la dernière étape de l'histoire d'EDF est marquée par les directives européennes de 1996.

En réalité, ces directives se discutaient depuis 1991 ou 1992. Elles modifient fondamentalement – c'est vrai – la philosophie de l'entreprise et son comportement. Quand l'idée, d'origine anglo-saxonne, a été émise de casser les monopoles du secteur électrique comme celui des autres entreprises de service public, presque tout le monde était contre. Mais la mécanique bruxelloise est redoutable et, finalement, tous les pays se sont rangés, avec plus ou moins d'enthousiasme, à la nouvelle politique.

Il se trouve que je me suis occupé de tarifs de chemin de fer, et que j'ai fréquenté les problèmes de l'eau et du gaz. J'ai donc une certaine connaissance des caractéristiques de ces services publics. Eh bien, hors de toute préoccupation corporatiste et en tant qu'économiste, je puis affirmer que le cas de l'électricité est un cas tout à faire extrême. Or on a traité tous ces réseaux de service public de la même manière, suivant le grand principe des nouveaux gourous qui consiste à dissocier le réseau, monopolistique par nature, et son emploi, livré à la concurrence.

Personne n'a jamais songé à nationaliser la circulation automobile pour rationaliser l'utilisation des autoroutes : le réseau et son emploi sont naturellement dissociés. Dans les Télécoms, la concurrence entre trois types de réseaux – les liaisons hertziennes, les câbles optiques et les satellites – et l'autonomie possible des services dits « à valeur ajoutée » ont conduit aussi à réintroduire la concurrence dans l'emploi des réseaux. Mais ce que l'on constatait pour les routes, ce qu'on avait fait pour la circulation aérienne et pour les Télécoms, on l'a fait aussi pour les chemins de fer en dissociant le réseau ferré et les trains. Mettre en concurrence des trains privés de marchandises sur un réseau de rails gérés en monopole, ça se défend. Mais, pour les voyageurs, avec les contraintes d'horaire et de sécurité, la dissociation ne peut être que formelle ou dangereuse.

Et puisqu'on l'avait fait pour les chemins de fer, on l'a fait aussi pour l'électricité, ce qui pose des problèmes redoutables.

La lumière, le chauffage ne sont pas de simples prothèses pour l'individu. Ils sont en

quelque sorte partie intégrante de sa physiologie : ce furent les enseignements de la grande panne de décembre 1978 et de la tempête de décembre 1999. Ce sont des biens dont les prix pourraient augmenter sans que leur consommation diminue.

En effet. Le fait est, d'ailleurs, que les tarifs de l'électricité en Allemagne étaient supérieurs de 25 à 35 % à ce qu'ils étaient en France, sans que le marché en soit fondamentalement affecté. C'est dire la rente de monopole qu'EDF aurait pu encaisser si elle avait exploité la situation, au lieu de s'astreindre à une politique tarifaire de service public.

Mais ceci n'est pas vrai de tous les monopoles. On peut en distinguer sommairement trois catégories.

La première est celle des entreprises qui ont à la fois le monopole de leur produit et celui du service rendu. L'eau est le meilleur exemple : la concurrence du puits ou de l'eau en bouteille est si lointaine que le distributeur d'eau courante pourrait pratiquer des prix très élevés et rançonner sa clientèle si on ne l'en empêchait pas.

La situation est voisine pour l'électricité. L'alternative à la lumière électrique est lointaine : c'est la bougie. Pour la force motrice fixe, il n'y a pratiquement plus de concurrents. Quant à la chaleur, sitôt quelle est un peu sophistiquée – par exemple s'il s'agit de distribuer de la chaleur le long d'une chaîne de montage automobile ou de faire des traitements en atmosphère contrôlée – la chaleur d'origine électrique est irremplaçable. Il n'y a qu'un cas où l'électricité est concurrencée : celui de la chaleur « bête », celle qui n'est jamais que de la chaleur.

La seconde catégorie est celle des entreprises qui ont le monopole du produit mais pas celui du service. La SNCF, par exemple, a le monopole du chemin de fer mais pas celui du transport : elle est étroitement concurrencée par l'air et la route.

Troisième catégorie enfin : c'est celle des monopoles qui ont cessé d'être naturels et qu'il n'y a pas de raison de maintenir par la force du Droit quand a cessé la force des choses. Le cas typique est celui des lignes aériennes. Une centaine d'avions font aujourd'hui le trajet de Nice à Paris et il n'y a plus aucune raison de ne pas les mettre en concurrence.

Traiter ces trois types de monopole de la même manière, c'est quand même un peu simpliste.

Existe-t-il un rapport entre la mentalité anglo-saxonne dont vous parliez et cette homogénéité de traitement ?

À chacun ses responsabilités et ses mérites. C'est aux États-Unis qu'un certain Friedman a remis à la mode, non sans raison, l'économie de marché, ce qui a fait écho en Angleterre et, finalement, dans toute l'Europe. Et comme la France envoie aux États-Unis ses meilleurs étudiants, ils en reviennent conquis à la concurrence. J'ai enseigné moi-même, bien avant que ce soit à la mode, les mérites de l'économie de marché, mais avec des corrections et des exceptions. Les corrections concernent les raretés non marchandes, dont les prix de revient ne tiennent pas compte ; elles visent aussi au maintien du lien social sans lequel tout casserait, et cela n'est pas à sous-estimer. Les exceptions consistent à reconnaître les zones de monopole naturel pour lesquelles le monopole est inéluctable.

Dans cette ouverture au marché, il y aurait concurrence au niveau des producteurs, mais il semble qu'EDF resterait responsable de la supervision des réseaux.

Le monopole naturel ne concerne effectivement que les réseaux. Quand on veut distribuer deux fois plus de KWh sur un Km2, il faut doubler le réseau si l'on s'y met à deux, donc doubler la dépense, alors que celle-ci n'augmente que de 40 à 50 % si l'on renforce le réseau existant. Ainsi a-t-on tout intérêt, si l'on est deux, à se rassembler en un seul le plus tôt possible, pour réduire les coûts. Le monopole est donc, là, naturel, spontané et souhaitable. Ainsi en va-t-il pour les techniques dites à rendement croissant, ce qui est notamment le cas, plus ou moins marqué, de tous les réseaux.

En revanche, la production d'électricité, elle, n'est pas à rendement croissant : quand une centrale devient trop grande par addition de « tranches » successives, ce qu'on gagne en étalement des frais généraux, on le reperd en frais de gestion et, surtout, en frais de réseaux pour arriver à écouler de plus en plus loin toute la production. Cela dit, la gestion monopolistique d'un grand parc de centrales présente quand même quelques avantages. Mais la mise en concurrence en a aussi et c'est ce qui a été décidé, selon la grande idée de l'époque.

Ainsi, avec l'ouverture à la concurrence, n'importe quel industriel peut demander à n'importe quel producteur, français ou étranger, de lui fournir du courant, quitte à payer un péage à EDF pour l'usage du réseau – réseau qui, effectivement, lui restera rattaché.

Le problème du péage, c'est qu'on ne sait pas calculer le coût du service. Quand une voiture entre sur l'autoroute à Dijon, elle prend un ticket et paye à son arrivée à Lyon. Mais quand c'est un KWh qui entre sur le réseau à

Dijon pour aller à Lyon, une partie prend le trajet direct, une autre passe par Genève, et le reste fait le tour par Bordeaux et Perpignan, ce qui n'a aucune importance à 300 000 km à la seconde. Le problème, c'est que ce schéma d'éclatement-regroupement change à chaque instant.

Je sais faire un tarif de péage en Suède lorsque le KWh hydroélectrique descend du grand Nord, étape par étape, pour arriver dans la petite soupière interconnectée de Stockholm. Mais quand la soupe recouvre l'ensemble de l'hexagone, si ce n'est toute l'Europe occidentale, je ne sais plus faire.

La preuve en est que les électriciens se sont résolus, finalement, au « tarif timbre-poste ». On paye pour entrer et l'on va où l'on veut. Ainsi l'entrée, qui ne pose pas de problème, est facturée, mais la distance, qui en pose un, ne l'est pas. Malheureusement, dès lors que l'usage des lignes elles-mêmes sera gratuit, on les gaspillera. Il va donc falloir développer le grand réseau et installer de nouvelles lignes à travers les paysages, alors que les gens n'en veulent plus.

Des problèmes d'aménagement du territoire ne vont-ils pas surgir de cette ouverture de la production au marché libéral ? L'électricité sera moins chère dans les zones industrielles où s'installeront petits et gros producteurs et plus chère dans les zones rurales. La conséquence ne sera-t-elle pas un renforcement des zones déjà industrialisées et une désertification accrue des zones rurales ?

Avec le péage timbre-poste, les prix de l'électricité ne pourront être différents, pour les gros industriels, qu'en raison des inégalités de coût de production, ou de pression de la concurrence, ce qui n'a pas de lien direct avec la plus ou moins grande prospérité de la région.

Quant à l'industrie courante, l'artisanat, les particuliers, la péréquation reste de rigueur. Et elle va très loin en France : le prix du KWh est le même sur les Champs-Elysées parisiens et dans les champs de canne à sucre de la Réunion. Au nom du service public. Ce qui n'est pas sans conséquences. La nationalisation de l'électricité dans les DOM date seulement de 1975. Les tarifs de l'électricité ont alors été alignés sur les tarifs métropolitains. D'où une division des tarifs par 2 ou 3. Résultat un peu caricatural : avant la nationalisation, on construisait dans les DOM des maisons de type colonial avec aération naturelle et murs ad hoc ; maintenant, avec des tarifs qui ne recouvrent guère plus que le tiers des coûts, on construit en parpaing et on installe la climatisation. En faussant les prix, on fausse les choix.

Le recouvrement entre service public et entreprise publique semblait total jusqu'ici. Avec cette ouverture au libéralisme, l'un et l'autre vont acquérir une autonomie propre, voir leur sens se réorienter. L'entreprise publique n'aura plus pour seul objectif le service public et ce dernier ne sera plus assuré par la seule entreprise publique.

Je pense que l'EDF, qui est une entreprise publique, va conserver des obligations de service public même si, comme pour les Télécoms, on décide de mettre une part croissante de ses activités dans le marché. Mais, quand la concurrence s'étendra à la grande masse de la clientèle, il faudra trouver des systèmes de compensation pour faire en sorte qu'avec la péréquation, les concurrents privés ne s'emparent pas des zones rémunératrices et laissent à EDF les zones déficitaires, notamment rurales. Il est essentiel d'éviter l'écrémage et de faire contribuer tout nouvel arrivé au financement des charges du service public.

Nous qui regardons cette histoire de l'extérieur avec le regard de la médiologie, que voyons-nous ? D'une part une Europe qui se crée avec une diversification accrue des systèmes techniques de production d'électricité. D'autre part, si l'on remonte le cours de l'histoire, un gros parc de centrales nucléaires, un monopole de la production d'électricité, un État fort, une volonté d'indépendance nationale non seulement civile mais également militaire exprimée par le Général de Gaulle. Et l'on est en droit de se demander si ce sont la nation et l'État qui sont les promoteurs et les soutiens d'un parc de centrales nucléaires ou bien, à l'inverse, si ces centrales ne jouent pas aujourd'hui – et paradoxalement – en faveur d'une autonomie nationale.

Il est peut-être prématuré de parler de diversification accrue. Hors le nucléaire, la production de l'électricité continuera longtemps encore, pour l'essentiel, à brûler du charbon, du pétrole ou du gaz, ce dernier tendant à supplanter le pétrole. Du soleil, du vent aussi, certes, mais ces techniques, sitôt qu'on envisage un développement important, mobilisent des surfaces gigantesques. Ce qui différencie fondamentalement la France, c'est effectivement l'importance de son parc de centrales nucléaires. Il est vrai que c'est pour échapper à la pénurie, puis à la dépendance pétrolière, que les autorités politiques ont décidé le virage brutal vers le nucléaire du programme Messmer. Mais on oublie de dire que c'est pour des raisons économiques qu'EDF, pour sa part, préconisait cette évolution, et que l'entreprise n'a toujours aucune raison de regretter ce choix qui fut pour elle un choix d'entreprise. Cela dit, le parc nucléaire français favoriserait-il une sorte d'autono-

mie nationale ? Je ne vois à cela aucune raison objective.

Pour en revenir à la question des relations entre le domaine politique et le champ technique, il semble que l'argument de l'indépendance nationale a beaucoup plaidé en faveur du développement et du choix de la filière graphite-gaz utilisant l'uranium naturel.

Effectivement, nous avons fait du graphite-gaz/uranium naturel en France tant que nous n'avons pas été capables d'enrichir nous-mêmes l'uranium. Le changement date du jour où les Français ont su réaliser la séparation isotopique de l'uranium pour produire de l'uranium enrichi. Il n'y avait plus aucune raison, alors, de s'accrocher à la filière graphite-gaz au nom de l'indépendance nationale. On a très vite opté pour la filière utilisant de l'uranium enrichi, dite « à eau légère ». Certes, les opposants l'ont aussitôt qualifiée de filière américaine, alors qu'elle était également française puisque nos sous-marins utilisaient ce procédé ; cela n'a abouti qu'à faire perdre un peu de temps.

Mais le Général de Gaulle s'est convaincu peu à peu du bien-fondé de cette évolution technique. Il ne pouvait pas tourner casaque brutalement : on avait tant dit que la filière graphite-gaz, c'était la filière française ! Le changement de technique a été affiché officiellement lors de l'arrivée de Georges Pompidou à la présidence de la République.

Ainsi, l'installation d'une nouvelle filière technique n'a pu se réaliser que sous la triple contrainte de facteurs techniques, politiques et symboliques. Estimez-vous, avec le recul, qu'EDF se soit suffisamment impliquée dans des opérations d'information et de communication permettant d'installer les termes d'un débat de qualité ?

Technique et politique, oui. Économique aussi. Mais symbolique, cela vise sans doute l'opposition au nucléaire, plus que sa réalisation !

Quant à la communication, nous diffusions des milliers de brochures chaque mois. Mais le problème était, comme le dit Paul Valéry, que « ce qui est simple est faux, ce qui est compliqué est inutilisable ». Ces brochures étaient soit exactes et trop compliquées, soit simples mais contestables. Et puis, il était impossible d'organiser des débats sans être aussitôt envahi par des agitateurs. Un préfet m'a même demandé de ne pas aller dans sa ville car il craignait des troubles et ne pouvait, déclarait-il, assurer ma sécurité. Le fait est d'ailleurs que mon appartement a été plastiqué et que ma famille en a ré-

chappé par miracle. Les ingénieurs, sur les chantiers, recevaient des menaces de mort. C'était vraiment la guerre, ce qui n'aidait pas beaucoup à ces débats de qualité que vous auriez souhaité, et moi aussi. Finalement, les pouvoirs publics ont tenu bon, et EDF aussi. Dans d'autres pays, les pouvoirs politiques ont eu peur et il est arrivé que les ingénieurs menacés demandent d'arrêter. C'est l'Allemagne, il me semble, qui a arrêté la première.

Cela dit, et pour en revenir à votre question, avons-nous suffisamment informé, avons-nous bien communiqué ? On peut toujours faire mieux. Mais déclarer qu'on n'est pas informé, qu'on vous cache l'essentiel, qu'il n'y a pas de débat – ce qui est, en l'occurrence, une contre-vérité flagrante – c'est là une technique classique de subversion. Et lutter contre la subversion, EDF n'y était pas préparée.

Que vous inspire aujourd'hui la décision allemande de renoncer dans les vingt ans au programme nucléaire ?

Je pense qu'il faudra mettre une croix sur le sommet de Kyoto et la maîtrise de l'effet de serre. Si l'on renonce aux programmes nucléaires, on mobilisera certes un peu plus de vent et de soleil, mais surtout du gaz, du fioul et du charbon. Même en instituant des taxes élevées sur les carburants, la cause semble perdue : l'Allemagne a finalement opté pour l'effet de serre. Mais je ne suis pas sûr que le débat ait été posé en des termes accessibles à la population. Par exemple, « préférez-vous menacer vos petits-enfants d'une catastrophe climatique très probable dans un siècle, ou préférez-vous risquer dans 25 000 ans une résurgence, peu probable, de radioactivité en provenance de déchets nucléaires mal enfouis dans les profondeurs de la Terre ? »

Il faut quand même garder à l'esprit que tout est radioactif en ce monde, le soleil, la terre et chacun d'entre nous : l'homme moyen émet naturellement 9 000 becquerels ! Les déchets cumulés d'un siècle d'énergie nucléaire ne représenteront jamais que quelques fractions de millionièmes des substances radioactives naturellement présentes dans la croûte terrestre. Mais, dès lors qu'en matière de radioactivité, la Nature a fait bien pire que nous, ce problème des déchets n'est plus un problème moral, c'est un problème technique. Et ça, c'est une affaire d'ingénieurs. À eux de prendre des dispositions convenables, en s'inspirant de la seule expérience dont ils disposent à l'échelle des millénaires, si ce n'est des millions d'années, qui est l'expérience géologique. C'est la raison pour laquelle l'intérêt s'est porté notamment vers les mines de sel pour le stockage des déchets radioactifs.

En effet, s'il y a du sel, c'est qu'il n'y a pas d'eau, car s'il y avait de l'eau, il n'y aurait plus de sel, et cela depuis des millénaires.

Or, le risque contre lequel il faut se prémunir, c'est la lixivisation, c'est-à-dire le léchage des gaines de verre et de béton par l'eau pendant des milliers d'années, jusqu'à finir par contaminer des sources de surface.

Comment expliquez-vous cette fantasmatique du déchet nucléaire ?

Cette fantasmatique est à base de plutonium. Les puissances qui ne possédaient pas l'arme atomique, ou qui n'étaient pas sûres de la dominer, se sont ingéniées à en diaboliser la matière première – le plutonium en l'occurrence – tandis que celles qui vivaient du pétrole et dont le trésor se trouvait brutalement menacé par le développement de l'énergie nucléaire, ont eu des sympathies évidentes pour les mouvances antinucléaires. Or, quand le terrain s'y prête, et c'était le cas du nucléaire, il suffit d'un petit réseau bien financé pour entraîner 99,9 % de personnes de bonne foi dans un combat qui n'est pas forcément le leur, et faire des dégâts irrémédiables. J'ai eu parmi mes amis quelques antinucléaires convaincus et qui avaient raison de l'être eu égard à leur philosophie très particulière de la vie.
Mais la quasi-totalité des autres sont victimes de fantasmes contre lesquels le raisonnement n'a plus d'effet. Quand on entend parler dans les journaux de milliers de becquerels, ici ou là, combien de lecteurs savent qu'ils sont eux-mêmes radioactifs ? Combien savent-ils qu'un cocktail de quelque 100 personnes représente l'émission dans la salle d'un million de becquerels supplémentaires ? Un million… Mais on vous dira aussitôt qu'il y a becquerel et becquerel, ce qui est vrai ; et pour peu qu'on vous parle de Ruthénium, et autres mots savants, jusqu'à engendrer une parfaite confusion des esprits, l'argument le plus simple perdra tous ses effets. C'est là une technique très éprouvée.

Cela dit, et pour en revenir au plutonium, il y a longtemps que, sans être inutile, celui-ci a perdu sa prépondérance stratégique : l'important, aujourd'hui, ce sont les têtes nucléaires miniaturisées, qui exigent un niveau d'excellence technique et industrielle heureusement peu répandu.

Au surplus, la nouvelle génération d'armes biochimiques qu'on nous prépare dans les laboratoires avancés sera encore bien plus terrible que l'arme nucléaire, et la fantasmatique va peut-être, enfin, changer de cible.

Qui prendra en charge la sécurité à court terme des centrales dans cette ouverture de la production à la concurrence ?

C'est cette question de sécurité qui laisse à penser qu'on n'ira pas jusqu'à privatiser la production nucléaire française. Qui peut être tout à fait sûr qu'une société privée en difficulté ne fera pas des économies sur la sécurité, jugée surabondante, avant de déposer son bilan ?

Il est vrai que cette précaution apparaîtra de faible utilité si nos voisins anglais et américains bradent leurs vieilles centrales nucléaires sur le marché. Heureusement, la sécurité des centrales occidentales est solidement étayée sur des barrières successives ; il faut vraiment y mettre beaucoup du sien – comme à Tchernobyl – pour arriver à les traverser. Voyez ce qui s'est passé à la centrale du Blayais, inondée lors de la tempête de décembre dernier. Je ne connais pas d'installation industrielle qui ne serait arrêtée pour très longtemps après une pareille noyade. La centrale, elle, marchait parfaitement bien – l'incident a été classé en niveau 1, puis 2, d'une échelle de gravité qui va jusqu'à 7 – et, si on a dû l'arrêter, c'est pour respecter les règlements de sécurité : le secours du secours était noyé. Mais, m'a-t-on dit, le secours du secours du secours – qui n'est que partiel – fonctionnait encore. La vraie nouvelle, celle que les journaux auraient titré s'il ne s'était pas agi de nucléaire, c'est que, malgré une énorme inondation, la centrale continuait à tourner comme une horloge. Le pauvre journaliste qui aurait osé écrire cela aussi crûment eût été aussitôt placé au ban de la profession ! En revanche, c'est vrai, EDF mérite une mauvaise note pour avoir sous-estimé la hauteur de la digue de protection. Encore que se protéger contre un événement non catastrophique, et qui ne s'était pas produit depuis plusieurs siècles, représente une dépense dont ne peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux la consacrer à sauver vraiment des vies humaines, sur les routes ou dans les hôpitaux.

Dans le rapport écrit par le Conseil Économique et Social sur l'ouverture au marché de la production d'électricité, il est dit que la qualité des conditions de travail au sein d'EDF sera maintenue. Mais que se passera-t-il en réalité lorsque l'entreprise sera soumise à une double pression : celle directe des producteurs privés et celle, indirecte, des consommateurs éligibles qui mettront les producteurs en concurrence ?

Pour le moment, la pression ne s'exerce que par les gros clients, dits éligibles. Ces entreprises consommatrices d'électricité ont dorénavant le droit, contrai-

rement aux foyers domestiques, de choisir leur fournisseur. Moi, client éligible, si l'on m'offre ailleurs – en Allemagne par exemple – du courant moins cher, je prends. Et comme la distance ne coûte rien du fait du péage timbre-poste, EDF va effectivement être prise en sandwich entre ces gros consommateurs qui cherchent un bon prix et les producteurs privés, installés ici ou là en Europe, qui cherchent des clients. Mais, malgré ce que vous appelez la qualité des conditions de travail à l'EDF, le courant français est très compétitif. Actuellement, les gros clients s'arrachent à perte, mais ça ne durera pas éternellement. En attendant, la politique de mon successeur, François Roussely, c'est de conquérir à l'étranger au moins autant de clients rentables, qu'on en perdra en France.

Mais tant que durera cette période transitoire de vente à perte, il y a un danger réel de voir le manque à gagner récupéré sur la petite clientèle. Pour peu que cela dure, l'évolution actuelle va enfin permettre à quelques gros consommateurs de payer moins cher qu'ils ne coûtent. Après des années de récrimination…

Vous voulez dire que la libéralisation se fait au nom des intérêts du petit consommateur et qu'en fait c'est le gros qui voit ses intérêts satisfaits.

Là, il n'y a aucun doute !

Le barrage de Chastang en aval de l'Aigle sur la Dordogne, **André Coyne** ingénieur, **Raymond Gleize** architecte (1941-1951), Photo Henry Barenger.

Président d'honneur d'EDF, du Conseil Mondial de l'Énergie, du Centre Européen de l'Entreprise Publique, de l'Institut Pasteur et de l'Institut des Hautes Études Scientifiques, M. Boiteux préside aujourd'hui la Fondation EDF (Mécénat) et diverses sociétés ou associations.